Les bacs de Montmeyre

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
8.5 km	2h40	Modéré	+125 m	Jaune

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

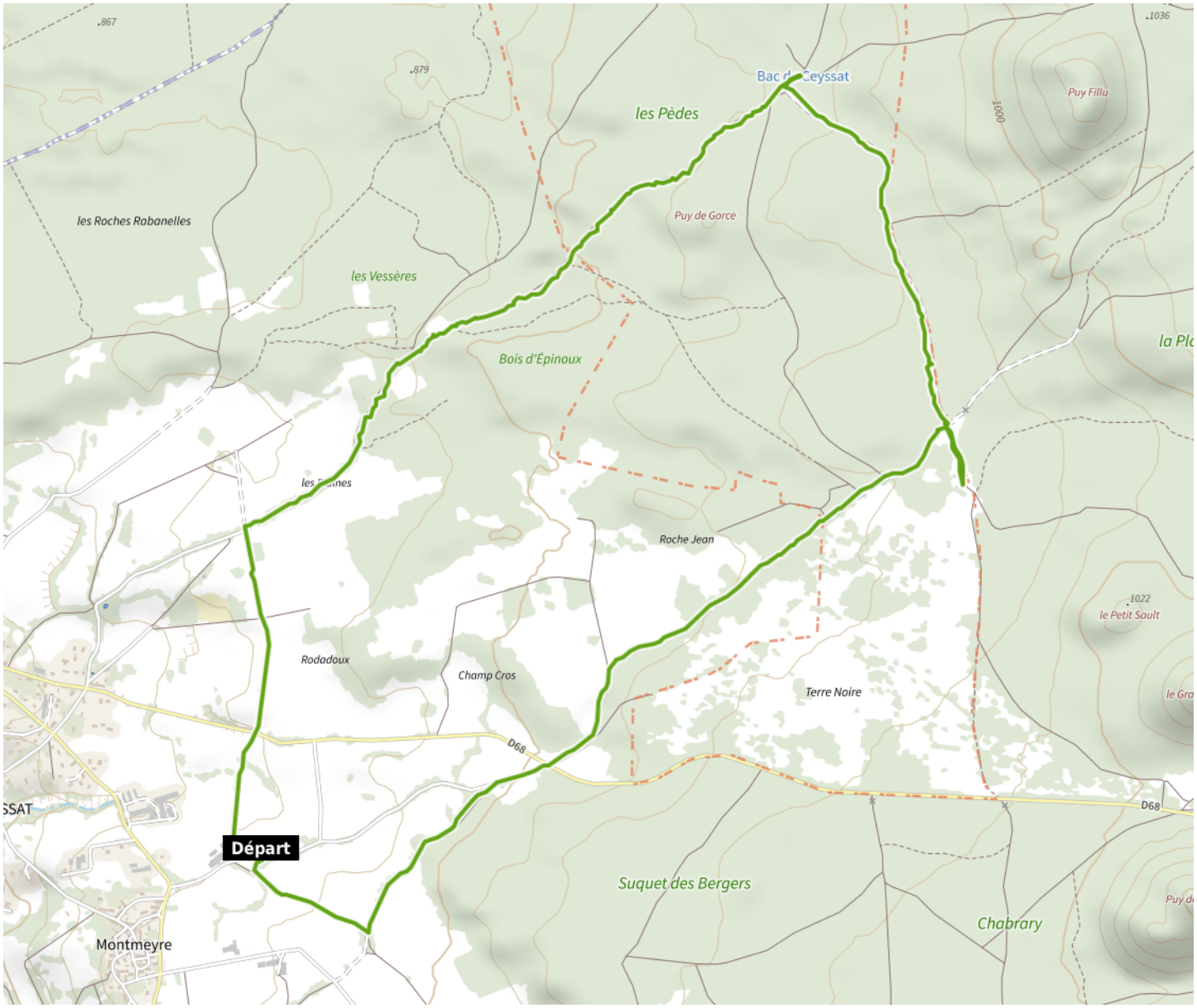

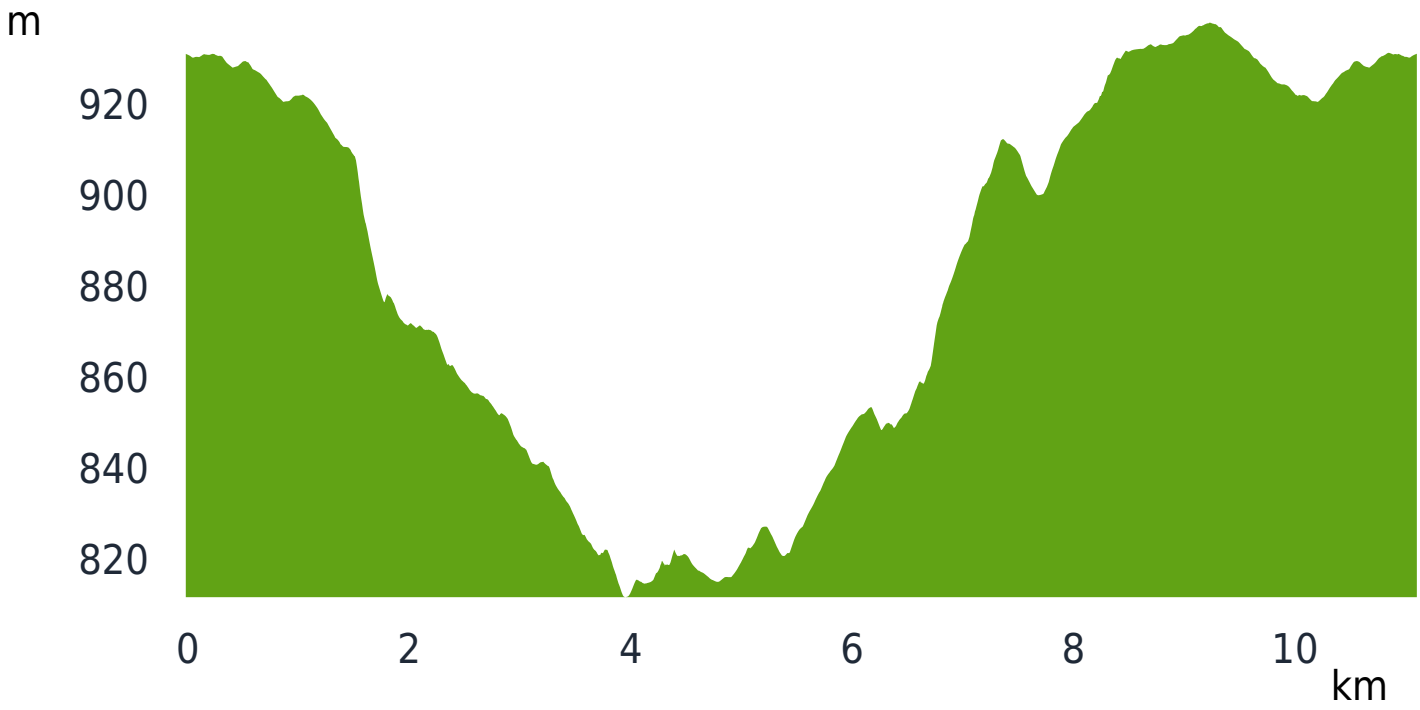

Point de départ

Ville de départ
Ceyssat
Adresse de départ
Entrée du lieu-dit Montmeyre
63210 Ceyssat

Accès au point de départ
De Clermont-Ferrand monter en direction du puy de Dôme, franchir le col de Ceyssat (D68). À 3 Km après le col, prendre une route à gauche en direction de Montmeyre sur 1 Km. Stationnement possible sur la gauche avant l'entrée de Montmeyre.

Description du parcours

Cette balade au cœur des volcans nous amène sur un haut lieu de la résistance auvergnate. En 1940, Montmeyre fût le premier maquis de la région. En 1943, la Gestapo attaque le camp, trois hommes sont tués, d'autres déportés, deux meurent en déportation.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Face au panneau de départ, partir vers la droite à travers l'espace herbeux et prendre le chemin vers la gauche. Au carrefour en T, tourner à gauche et rejoindre une route goudronnée ; la suivre à droite sur 150 m jusqu'à la route D68. La traverser et prendre le chemin goudronné en face. À la fourche, prendre le chemin de droite sur 1,2 km. On arrive à un vaste carrefour.

Étape 2 : Prendre à droite sur 170 m. On arrive à la stèle et aux bacs de Montmeyre (stèle en mémoire du maquis des Ardents ; abreuvoirs). Faire demi-tour et rejoindre le croisement. Continuer en face par un large chemin sur 1,3 km jusqu'à un carrefour en T dans une clairière. Prendre à droite sur 100 m (un abreuvoir, le bac de Ceyssat).

Étape 3 : Redescendre au carrefour et continuer tout droit sur 2,5 km environ jusqu'à un carrefour de 4 larges chemins.

Étape 4 : Prendre à gauche. (point de vue - à quelques dizaines de mètres après carrefour, vue sur la banne d'Ordanche et un peu plus loin sur le massif du Sancy) et rejoindre la route D68, la traverser et continuer en face. À la route, prendre à gauche sur 100 m pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.